

Pour le Roadcheck International 2020, l'accent sera mis sur les exigences du conducteur en matière de contrôle routier. L'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux (ASVC) a choisi de se concentrer cette année sur les exigences du conducteur pour souligner l'importance de cette catégorie vitale du processus d'inspection routière.

Les infractions suivantes peuvent disqualifier de conduire le conducteur d'un véhicule commercial et empêcheront toute utilisation ultérieure du véhicule par son conducteur pendant une durée spécifiée ou pour certaines infractions, jusqu'à ce que la condition requise soit remplie :

- Âge du conducteur
- Permis de conduire commercial ou permis d'opérateur/de chauffeur
- Exigences médicales/physiques du conducteur
- Maladie ou fatigue
- Drogues et boissons enivrantes et autres substances
- Rapport d'activités du conducteur - États-Unis, Canada ou Mexique



Voici les 10 principales infractions liées aux conducteurs constatées lors des inspections routières des conducteurs :

1. Omission d'utiliser une ceinture de sécurité lors de la conduite d'un véhicule commercial
2. Infraction liée au rapport d'activités (générale/fourniture des documents)
3. Conduite d'un véhicule de transport de biens sans certificat médical valide
4. Falsification d'un rapport d'activités
5. Conduite d'un véhicule commercial sans permis de conduire commercial
6. Dispositif de consignation électronique – Pas de rapport d'activités (un dispositif de consignation électronique est requis)
7. Le conducteur n'est pas en possession d'un certificat médical
8. Le rapport d'activités du conducteur n'est pas à jour
9. Le conducteur ne détient pas de fiches de rapport d'activités vierges
10. Le conducteur ne détient pas un feuillet d'instructions relatif au dispositif de consignation électronique

Nombre total d'inspections de conducteurs :

3,352,822

Nombre total d'infractions de conducteurs :

952,938

Nombre total de conditions causant une mise hors service :

199,722

Source : Système d'information sur la gestion des transporteurs routiers de l'Administration fédérale de la sécurité des transporteurs routiers des États-Unis, 2019 (26 juin 2020)

Les inspecteurs contrôleront ce qui suit lors de l'entretien avec le conducteur dans le cadre d'une inspection routière :

- ☑ Permis de conduire ou permis de conduire commercial (classe, mentions et restrictions)
- ☑ Certificat du médecin examinateur et certificat d'évaluation des compétences, le cas échéant
- ☑ Rapport d'activités, le cas échéant, et tout document justificatif
- ☑ Présence illégale d'alcool, de drogues, d'armes ou d'autres objets de contrebande
- ☑ Maladie, fatigue ou autres signes de déficience
- ☑ Utilisation et état de la ceinture de sécurité
- ☑ Preuve d'inspection périodique
- ☑ Rapport d'inspection quotidien du conducteur, le cas échéant
- ☑ Identification et statut du transporteur (numéro du Département des transports/Code national de sécurité ou équivalent juridictionnel)
- ☑ Autorisation de circuler, le cas échéant
- ☑ Immatriculation(s) du véhicule
- ☑ Preuve d'assurance
- ☑ Permis de taxe sur les carburants, le cas échéant
- ☑ Documents d'expédition/connaissements
- ☑ Permis spéciaux, le cas échéant
- ☑ Certificat pour les transporteurs routiers domiciliés au Mexique, le cas échéant

📅 **MARQUER VOTRE CALENDRIER** 9-11 septembre 2020

Pour plus d'informations sur le Roadcheck International, visitez www.roadcheck.org.